



Navettes autonomes et robots taxis/livreurs : nouvelles réglementations 2022 en France et en Europe, essais et homologation.

Délais d'accès à la formation : entre 1 et 3 mois (délais de planification).

Modalités d'inscription : renvoyer le bulletin d'inscription complété, nous contacter pour toute demande d'inscription.

Pour les formations INTRA, au moins un entretien téléphonique préliminaire sera réalisé.

ADAS/ADS



OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de décrire les nouveaux services de mobilité et les nouvelles problématiques liées à l'introduction des navettes autonomes et taxi-robots sur la voie publique identifier les nouvelles réglementations et celles à venir pour ces nouveaux types de véhicules et les exigences applicables en matière d'essais et d'homologation

PUBLIC VISÉ

Constructeurs et Equipementiers, Gestionnaires d'infrastructures, Pouvoirs publics, Urbanistes, Assureurs, Opérateurs de transport, Universités, Juristes

PRÉ REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Différencier les niveaux d'automatisation 4 et 5 et distinguer les nouveaux systèmes embarqués/débarqués/infrastructures, leurs services et leurs principaux enjeux techniques économiques
- Préciser les scénarios/protocoles d'essais nécessaires pour homologuer le véhicule, le parcours, l'infrastructure et le service

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique illustrée avec des exemples concrets
Remise d'une documentation pédagogique numérique pendant le stage.

QUALIFICATION INTERVENANT(E)(S)

Expert UTAC en réglementation/essais/homologation de systèmes ADAS et véhicules automatisés

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

Technologie des navettes autonomes/robot-taxis et contexte environnemental

Principe de fonctionnement des véhicules automatisés, navettes autonomes et taxis-robots

Les niveaux d'automatisation 4 et 5

Les nouveaux systèmes embarqués/débarqués et leur interaction
Les nouveaux services de mobilité : principaux enjeux techniques, économiques

Exigences réglementaires et essais

Les acteurs réglementaires, normatifs et consommateurs. Processus d'élaboration de la réglementation automobile

Réglementation et homologation des véhicules automatisés

Les 2 nouvelles réglementations entrant en vigueur en 2022 pour les navettes autonomes et robot-taxis en France et en Europe

Protocoles d'essais d'homologation des véhicules, du parcours, de l'infrastructure, du service Les organismes en charge des homologations



MÉTHODES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation individuelle des connaissances en fin de formation.

MODALITÉS D'ACCESSIBILITÉ

Personne en situation de handicap, nous contacter pour échanger sur vos éventuels besoins d'aménagement à prévoir. Référente Handicap : Christelle AUGER : christelle.auger@utac.com



3.50 Heures
0.5 Jour



De 4 à 12 Personnes



Intra (par jour) : Nous consulter
Inter (par stagiaire) : 392.00 €





Contactez-nous !

Audrey RISSOT
Chargée de formation

Tél. : 0169801708
Mail : audrey.rissot@utacceram.com

Janvier 2026
Version : 305F-20260218

